



ELECTION CTPU 2010

DEUXIEME TOUR pour se défendre avec le SNESUP pour garantir le statut des enseignants-chercheurs

À partir du 19 mars et jusqu'au 13 avril à 12h se déroule le deuxième tour des élections au CTPU.

L'enseignement supérieur et la recherche, porteurs d'avenir et d'espoir pour notre société, sont l'objet avec l'application de la loi LRU et du Pacte Recherche, avec le plan Campus relayé par le grand emprunt, d'attaques gouvernementales sans précédent contre le service public d'enseignement supérieur et de recherche : nous demandons leur abrogation.

Les enseignants-chercheurs ont vu, en 2009, s'annoncer les mesures portant atteinte au droit à la recherche, aux libertés scientifiques et pédagogiques, à leur carrière et à leurs conditions de travail. Le mouvement d'ampleur inégalée, par lequel ils ont répondu à ces attaques, a fortement compliqué la tâche de la ministre, entravant la sortie programmée des universitaires de la fonction publique d'Etat. La lutte doit se poursuivre pour un coup d'arrêt à cette politique et pour une réforme de l'enseignement supérieur et de la recherche portant les aspirations de ses acteurs et de la population toute entière.

Les enjeux immédiats sont cruciaux :

- Combattre le localisme, l'autoritarisme, le clientélisme et la stigmatisation de collègues qui s'installent partout et mettent en péril le métier d'enseignant-chercheur et le tissu universitaire
- Lutter contre l'accroissement massif des emplois de non titulaires, l'un des objectifs écrits de la loi LRU - y compris pour les emplois d'enseignants-chercheurs ou enseignants -, et dont les conséquences sont incalculables
- Défendre la recherche fondamentale dans tous les domaines, et particulièrement les lettres, langues, arts, sciences humaines et sociales.

Ces élections sont l'occasion de manifester la détermination des enseignants-chercheurs à combattre cette entreprise, à renforcer le Service Public d'Enseignement Supérieur et de Recherche et à mettre sur pieds une vraie négociation en vue de la revalorisation des carrières et de l'amélioration des conditions de travail offertes aux personnels.